

## EXCLAMATION ET INTERJECTION A L'ORAL

La définition linguistique et l'analyse grammaticale de l'exclamation sont loin de faire l'unanimité chez les grammairiens et les linguistes. L'objectif de cette fiche est de présenter une synthèse raisonnée des faits linguistiques les plus saillants observés dans un corpus oral d'enregistrements réalisés en situation naturelle<sup>1</sup>. Cette synthèse repose sur des choix assumés par l'auteur de la fiche, argumentés et soumis à la discussion commune.

### 1. Définition

#### 1.1. Type énonciatif de l'exclamation

L'exclamation appartient aux quatre types énonciatifs de phrase (déclaratif, interrogatif, impératif, exclamatif). La phrase exclamative est en distribution complémentaire avec la phrase déclarative, interrogative et impérative ; son emploi traduit un engagement exclusif de l'énonciateur dans la situation d'énonciation.

L'appartenance de l'exclamation aux modalités énonciatives de la phrase n'est pas admise par tous les grammairiens et linguistes, au vu des ressemblances qu'elle présente avec les trois autres types énonciatifs.

- Certains grammairiens interprètent la phrase exclamative comme une variété particulière de phrase déclarative : pour eux, l'exclamation présente un jugement modalisé, entaché d'affectivité.
- La plupart soulignent le fait que l'exclamation partage un certain nombre de propriétés avec la phrase interrogative ; exclamation et interrogation ont en effet en commun un certain nombre de marques : marqueurs grammaticaux (*quel...*), ordre des mots (inversion du sujet pronominal...), subordination (l'exclamation indirecte existe aussi).
- Le point d'exclamation est très souvent présent à l'écrit après un impératif. De fait, il est possible de mettre le fonctionnement de l'exclamation, à l'oral comme à l'écrit, en parallèle avec celui de l'impératif.

#### 1.2. Marques formelles de l'exclamation à l'oral (intonation) confrontées à celles de l'écrit (ponctuation)

À l'écrit, la phrase exclamative est terminée par une ponctuation particulière, le point d'exclamation « ! », qui se distingue du point « . » et du point d'interrogation « ? ». Mais le point d'exclamation se rencontre également avec l'impératif. L'énoncé exclamatif à l'écrit présente des propriétés morphosyntaxiques distinctives variées, dont certaines ne se rencontrent pas à l'oral.

À l'oral, l'exclamation se caractérise par une amplification des différents traits intonatifs, notamment : a. l'allongement de la syllabe finale du groupe exclamatif ; b. la montée de la mélodie sur la syllabe finale allongée du groupe ; c. la « montée + descente » de la

---

<sup>1</sup> Dans cette fiche, les exemples attestés de l'écrit sont mis entre guillemets. Les exemples extraits des corpus oraux de Paris 3 (EA 1483 Recherche sur le français contemporain) sont mis en italiques ; le nom du corpus est mis entre parenthèses, lorsque celui-ci est disponible. Conventions de transcription de l'oral : (h) : inspiration audible ; {xx} : durée des pauses en centisecondes ; x: allongement de la voyelle ; m / mm : marque d'écoute ; °xx° : segment en incise, en intonation basse et plate ; §xx§ : superposition de paroles ; syllabe en exposant : montée de la mélodie ; syllabe en indice : chute de la mélodie ; syllabe en petites capitales : hausse de l'intensité.

mélodie sur la voyelle finale allongée du groupe exclamatif ; d. l'augmentation de l'intensité avec une montée mélodique sur la syllabe initiale du mot lexical concerné.

#### 1.2.1. Montée de la mélodie sur la syllabe finale de l'énoncé

L'exclamation se différencie de l'interrogation, en ce que dans l'exclamation la montée de la mélodie est régulièrement associée à l'allongement de la durée.

*bravo* (Radio, Débat)

*il faisait super froid* (Sosies)

*je sais pas de qui tu parles (h) ah:: lui::* (Sosies)

#### 1.2.2. Allongement de la durée de la syllabe finale du groupe exclamatif

L'association de la montée mélodique et de l'allongement de la durée est un des procédés les plus fréquemment observés dans l'exclamation à l'oral.

C'est l'allongement seul (noté par des « :: » dont le nombre est fonction de la durée de l'allongement) qui permet de distinguer exclamation et interrogation à l'oral quand les énoncés sont terminés par une montée mélodique.

a) Dans la phrase exclamative « c'est bon::! », la montée mélodique est associée à un fort allongement de la durée de la voyelle de « bon ».

b) Dans la phrase interrogative « c'est bon ? », la montée mélodique est extrêmement rapide sur la voyelle de « bon ».

Alice- *ah t'es gran::d*

Christophe- *non:: l'hôtel était mi na::ble* (Sosies)

Marie- *quand j'y suis allée c'était euh le ca::lme* (Québec)

#### 1.2.3. Lorsque l'énoncé exclamatif présente un marqueur spécifique à l'initiale, c'est ce marqueur qui reçoit la forte hauteur mélodique, le reste de l'énoncé comporte une descente régulière de la mélodie et se termine sur un point bas.

Ce type intonatif est toutefois beaucoup plus rare que le précédent.

*et quel événement* (Radio)

*rien n'est remboursé* (Chirurgie esthétique)

#### 1.2.4. L'exclamation dispose également d'une intonation caractéristique, souvent appelée « implicative » par les phonéticiens, qui consiste en une montée - descente de la mélodie sur la voyelle finale allongée du groupe exclamatif.

Ce type intonatif est fréquent, notamment lorsque la voyelle finale du mot est suivie par une consonne prononcée (présence d'un « e » graphique à l'écrit). La valeur « implicative » est déduite de l'évidence, pour celui qui parle, de la qualification exclamative dans la situation.

*c'est péni::ble !* (« /i::\ »)

*arrête de l' regarder comme ça il est pas débi::le* (Chien)

*m::: c'est bon:::: avec de la crème fraî::::che m::::* (Tarte tatin)

*regardez d'une fraîcheur extraordinaire* (Radio, Cuisine)

## 2. Domaines / fonctions de l'exclamation couramment relevés par les chercheurs

On recense trois domaines / trois fonctions pour l'exclamation :

- l'expression de l'émotion (grammairiens, phonéticiens et psychologues) ;
- l'expression du haut degré (grammairiens, linguistes et sémanticiens) ;
- l'expression de la surprise (linguistes et psycholinguistes).

### 2.1. Emotion/sentiment/attitude

Pour Grevisse (1964 : 123, §176), l'exclamation est considérée comme l'expression spontanée d'un mouvement affectif subit de l'énonciateur : « joie, douleur, admiration, surprise, indignation, pitié, crainte, ironie, ou quelque autre sentiment du sujet parlant ». L'exclamation n'est qu'une assertion modalisée, « hypothèse que l'on repousse avec indignation, ou fait qu'on envisage avec étonnement ».

## 2.2. Haut degré

L'exclamation est fondamentalement la marque de l'expression d'un haut degré d'une qualité ou d'une quantité.

## 2.3. Surprise

Selon Goffman (1987), l'exclamation est la marque de la perte de contrôle d'un élément du monde, d'une surprise face à une situation incontrôlable et incontrôlée. Ces trois fonctions sont souvent combinées.

Pour R. Martin (1985), l'exclamation est le résultat d'une « tension contradictoire » entre ce que l'on a sous les yeux, et qui s'impose à soi comme une évidence (valeur implicative), et l'attente qu'on pouvait avoir préalablement.

Le numéro 6 de *Faits de Langue* (1995) envisage l'exclamation comme une marque socialisée de son rapport à autrui dans une situation particulière. Elle marque une rupture avec l'interlocuteur ou au contraire le désir d'imposer son point de vue sur le monde.

## 3. Formes syntaxiques de l'exclamation

Tesnière (1960) distingue deux types syntaxiques d'exclamation, comme il le fait pour l'interrogation :

- a. exclamation nucléaire (sans verbe) « Quel gentil enfant ! » ;
- b. exclamation connexionnelle (avec un verbe) « Ce qu'elle est gourmande ! »

### 3.1. Marqueurs morphosyntaxiques à l'initiale de la phrase exclamative

La phrase exclamative peut présenter à l'initiale un marqueur morphosyntaxique qui signale qu'il ne s'agit pas d'une phrase déclarative. Ainsi, à partir de « c'est beau », qui est ambigu sans marque de ponctuation à l'écrit et sans mention de marque intonative à l'oral, on peut dériver :

- (0) « c'est beau »
- (1) C'est beau ! / c'est <sup>beau:::</sup>
- (2) Que c'est beau ! / <sup>Que</sup> c'est beau
- (3) Ce que c'est beau ! / <sup>Ce que</sup> c'est <sup>beau</sup>
- (4) Qu'est-ce que c'est beau ! / <sup>Qu'est-ce</sup> que c'est <sup>beau</sup>

En (1) le pronom démonstratif déictique « c' » (*c'est*) opère un renvoi à la situation d'énonciation, pour permettre de la qualifier par une propriété différentielle. En (2), le marqueur « que » indique une nominalisation de la phrase (comparable à celle des subordonnées) et opère un centrage sur la qualité exprimée par l'adjectif « beau », qui est ainsi valorisée vers le haut degré, sans que le « parcours » des degrés possibles soit clos (à la différence de « c'est très beau » par exemple). En (3), le pronom démonstratif « ce » s'associe à « que », le groupe « ce que » occupe une place vide (il pourrait commuter avec « comme »), où « ce » s'interprète avec sa valeur propre de marqueur

d'une propriété différentielle de la situation, exprimée dans la proposition introduite par « que » qui le suit, qui nominalise la qualité « que c'est beau ». Quant au « qu'est-ce que » en (4), forme complexe qu'on retrouve comme pronom dans l'interrogation, il explicite un processus d'identification (verbe « être ») portant sur un élément de la situation qui n'est pas spécifié par le pronom interrogatif « qu' ». Mais, alors que, dans l'interrogation, la forme complexe « qu'est-ce que » s'analyse en bloc comme un pronom COD du verbe, représentant la classe des objets sur laquelle porte la question : « Qu'est-ce que tu regardes ? » / « Qu'est-ce que tu manges ? » (commutable avec *quoi* « Tu regardes quoi ? » / « Tu manges quoi ? »), dans l'exclamation « qu'est-ce que » s'analyse plutôt comme un adverbe, représentant la classe des degrés de la quantité ou de la qualité associables au prédicat verbal qui suit : « Qu'est-ce qu'il mange ! » / « Qu'est-ce qu'il court vite ! » / « Qu'est-ce que c'est beau ! » (cf. « Comme c'est beau ! » / « C'est tellement beau ! »).

« Que vous me semblez beau ! Que vous êtes joli ! (La Fontaine) »

« Ce qu'il est brusque, pour un marié ! (Giraudoux) »

« Qu'est-ce qu'on s'était payé comme tirs ! (Aragon) »

Véronique- *mais qu'est-ce que c'est que cette histoi::re: §mm§* (Père d'élève)

### 3.2. Les déterminants du nom dans l'exclamation

3.2.1. Le déterminant « *quel* » est mentionné dans les grammaires comme déterminant spécifique appartenant en commun à l'exclamation et à l'interrogation.

« Quel film ! Quel beau film ! Quel idiot ! »

Le déterminant interrogatif-exclamatif « *quel* » indique un parcours à l'intérieur de la classe définie par le nom. Dans l'interrogation, le parcours est orienté vers l'identification du référent « Quel film (tu as vu récemment) ? », alors que, dans l'exclamation « *quel fi::lm !* », le parcours est orienté vers une appréciation qualitative, méliorative « Quel bon film (nous avons vu) ! » ou dépréciative « Quel mauvais film ! ».

Paradoxalement, « *quel* » se rencontre rarement dans nos corpus d'oral. Il produit un effet un peu théâtral, à coup sûr rhétorique (il est attesté à la radio par exemple). Ce type d'exclamation est doté d'une forte montée mélodique sur « *quel* », d'une descente mélodique jusqu'à la fin de l'énoncé et d'un allongement sur la syllabe finale.

*et quel événement:* (Radio, événement)

3.2.2. D'autres déterminants du nom peuvent se rencontrer dans l'exclamation.

*Le défini.* À l'écrit (« Le cruel ! Le lâche ! L'idiot ! ») « Ah ! La brave petite chevrette ! (Daudet) »), l'article défini renvoie au cœur de la qualification exprimée par le nom qu'il détermine, associant propriété définitoire et propriété différentielle.

Exemples à l'oral

*enfin l' truc logique quoi* (CRS)

*alors elle est allée au commissariat le truc fou* (CRS)

*pis après la grande nostalgi::e en rentrant °mais e voilà°* (Barcelone)

*jusqu'au cratère le vraiment 'fin le vrai quoi* (Anne et Soline)

*nous le nombre de fois où on s'est levés attends e à cinq heures du mat' en deux semaines e quelque chose de bien* (Anne et Soline)

*L'indéfini.* « Nous avons bu un vin ! » « Tu as une chance ! » « Il fait un chaud ! (Beaumarchais) ». Dans « Nous avons bu un vin ! », l'article indéfini met en avant la propriété définitoire de ce qui peut être appelé « vin », tout en signalant une

différenciation qui n'est pas explicitée, qu'on peut gloser par « ce que nous avons bu est vraiment ce qu'on peut appeler *vin* » (à la différence d'autres boissons qui sont aussi appelées « vin »).

En général à l'oral la différence qualitative est explicite (cf. *bonne, vrai*).

*il y avait une bonne ambiante (h) (Barcelone)*

*depuis le départ c'est un vrai parcours du combattant*

*Le démonstratif.* « Ah, cet enfant ! » L'adjectif démonstratif souligne que l'élément support de l'exclamation (« l'enfant » particulier) présente une propriété spécifique qui le différencie de tous les autres éléments de la classe des éléments circonscrite par le nom qui suit (les « enfants » en général).

*Le déterminant complexe d'extraction*

L'opération d'extraction est marquée par « de ». Extraction quantitative : « Que d'eau ! Que de monde ! Que de livres ! » « Que de » évoque un prélèvement quantitatif, qui n'est pas spécifié mais qui est orienté vers le plus.

Extraction qualitative : « Elle est d'une ignorance ! »

Double différenciation : « J'ai un de ces travail ! J'ai un de ces mal de tête ! Tu as une de ces chance ! Il a un de ces cheval de course ! »

Cette construction (indéfini + démonstratif) « un de ces + nom au singulier » traduit une double différenciation : l'indéfini au singulier « une / un » accompagne l'extraction d'un élément non différencié à l'intérieur de la classe « travail / mal de tête / chance / cheval de course », dont la propriété différentielle pourrait être explicitée, et le démonstratif au pluriel « ces » renvoie à un ensemble d'éléments différenciés à l'intérieur de la classe circonscrite par le nom au singulier (chance/travail...).

### 3.2.3. *Absence de déterminant / Apostrophe / Injure / Invocation (ô + SN)*

« Beau travail ! » « Menteur ! » « Salaud ! » « Bouffon ! » « Pauvre Renaude ! (Daudet) » « ô rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie ! (Corneille) »

L'absence de déterminant devant le nom suivi d'un point d'exclamation a pour effet de centrer l'exclamation sur la propriété exprimée par le nom et de qualifier un élément spécifique de la situation. La qualification ainsi opérée est porteuse d'une forte affectivité (« Pauvre Renaude ! (Daudet) » ; « Rude voyage pour un novice ! (Daudet) »), ou bien elle peut revêtir une valeur ironique (« Beau travail ! »). Employée en apostrophe, la qualification joue le plus souvent le rôle d'une injure à l'adresse de l'interlocuteur (« Menteur ! » « Salaud ! » « Bouffon ! »).

Dans le type « Etrange expérience pour un écrivain ! », la préposition « pour » introduit le cadre interprétatif indispensable pour interpréter le prédicat qui précède la qualification, à savoir les propriétés associées à la classe « écrivain ».

On peut ainsi différencier l'interprétation des énoncés exclamatifs en fonction du déterminant (ou de l'absence de déterminant) qu'ils présentent :

(1) Ah ! Le chapeau ! (2) Ah ! Un chapeau ! (3) Ah ! Ce chapeau ! (4) Elle a un de ces chapeau ! (5) Elle a de ces chapeaux ! (6) Chapeau !

## 3.3. Autres marqueurs exclamatifs

### 3.3.1. « si » / adverbes d'intensité à l'intérieur de la phrase exclamative

(1) phrase exclamative : « Il est si gentil ! » « Il a tellement de gentillesse ! » « Il a tant d'amis ! »

(2) système consécutif : « Il est si gentil qu'il ne sait pas dire non aux gens. » « Il a tant d'amis qu'il n'est jamais seul une minute. »

Les adverbes *si*, *tellement*, *tant* marquent l'intensité qualitative ou quantitative associée à une opération de parcours non limité dans le degré de la qualité ou dans la quantité. Dans les systèmes consécutifs en (2), la deuxième proposition introduite par « que » traduit le seuil au-delà duquel se produit un changement qualitatif (« dire non aux gens » / « être seul une minute »). Dans les phrases exclamatives en (1), l'absence de seuil explicite laisse ouvert le processus d'intensification et le parcours vers le haut degré qualitatif ou quantitatif.

### 3.3.2. « en »

Classé parmi les pronoms personnels, « en » (« de + SN ») marque la globalisation de la situation qui est à l'origine de l'exclamation : « Il en a de la chance ! » « Tu en as une belle robe ! »

« il (en) a / tu (en) as » marque l'attribution d'une propriété au sujet et souligne la relation d'appartenance entre le sujet « tu » et l'objet (« chance » / « belle robe ») sur le plan quantitatif (déterminant partitif « de la ») ou qualitatif (article indéfini « une »).

### 3.3.3. « comme »

*Comme* est un marqueur d'identité de la qualité évoquée (beauté / courir vite).

« Comme c'est beau ! » « Comme il court vite ! »

### 3.3.4. « pour »

La préposition « pour » introduit le cadre interprétatif indispensable pour interpréter le prédicat qui suit, à savoir le processus exprimé par le verbe répété : « Pour manger, il mange ! (Culioli) »

### 3.3.5. Inversion du sujet pronominal ou redoublement pronominal du sujet nominal

« De quel étonnement, ô ciel ! suis-je frappée (Racine, *Bérénice*) »  
 « Que de fois Jean [...] l'avait-il déconcertée avec son éternelle objection [...] (Mauriac) »  
 « Sont-ils assommants, ces grands seigneurs ! (Flaubert) »  
 « Vont-elles se taire ! Voulez-vous partir ! Allez-vous nous laisser ! (Giraudoux) »

L'inversion du sujet souligne clairement en quoi la phrase exclamative se différencie de la phrase déclarative (et se rapproche de la phrase interrogative) : elle n'a pas pour objet, en effet, de valider la relation entre un sujet nominal et un prédicat verbal ; son rôle est au contraire de focaliser sur le constituant exclamatif placé à l'initiale de la phrase : a) sur parcours dans l'intensité du degré qualitatif (« étonnement » / « assommants ») ou quantitatif (« que de fois ») associé à ce constituant ; b) sur la modalité du procès exprimé par le verbe (« vont-elles ; voulez-vous ; allez-vous »). Il est notable que l'inversion du sujet pronominal ne se rencontre jamais à l'oral (aucun exemple dans les corpus).

## 4. Ordre des constituants dans l'exclamation à deux termes : prédicat + support du prédicat

La phrase verbale exclamative la plus représentée à l'oral se présente comme une illustration de ce que H. Weil appelle « l'ordre pathétique », qu'il oppose à « l'ordre

logique », dans son ouvrage où il confronte l'ordre des mots dans les langues anciennes (le grec et le latin) et dans les langues modernes (le français et l'allemand).

À partir d'un extrait du *récit du songe d'Atossa* dans *Les Perses* d'Eschyle (v.181 et suivants) « *piphei d'emos pais* » (« il tombe, mon fils »), H. Weil (1844 : 36-38) explique que, quand l'énonciateur est entraîné par son émotion, il commence par ce qui l'a frappé et qui devrait être « le but de la phrase » (« il tombe »), et que ce n'est que dans un deuxième temps qu'il énonce l'élément qui permet d'identifier le support du prédicat (« mon fils ») : Atossa ne voit que la chute et ce mot s'échappe d'elle malgré elle-même.

#### 4.1. Type oral : prédicat + support du prédicat

La mise à l'initiale du constituant exclamatif opère une mise au premier plan de la propriété « excellent » du sujet « il » (cataphorique de « ce film »).

« Ce qu'il est beau, le jardinier ! (Giraudoux) »  
*il est excellente ce film*°

La syllabe finale du premier constituant est dotée d'une forte montée mélodique, et le constituant nominal ou pronominal qui suit est en plage mélodique basse et plate. Ce type de construction, extrêmement fréquent à l'oral, est analysable comme une construction de type « rhème + postrhème » (Morel, 2007, IG113 : 40-46). La construction « rhème + postrhème » est énoncée d'une seule traite, le postrhème est intonativement et énonciativement inscrit dans la séquence dès le début de sa production, et il n'est pas issu d'un processus de décondensation comme le thème à l'initiale de l'énoncé oral. Ces constructions dans les corpus oraux témoignent toujours de la surprise de l'énonciateur face à une contradiction dans la situation, qui déclenche le surgissement dans sa parole d'une prédication contraire, non négociable avec l'interlocuteur. Elles surgissent chaque fois qu'il s'agit d'opérer la sélection d'un prédicat présenté comme le seul à pouvoir être validé par l'actant nominal (ou pronominal) qui suit.

*non mais c'est quoi °c'délire°* (Filleule)  
*mais elle est vieille °sa filleule°* (Filleule)  
*oh ça m'attire pas du tout °les Etats-Unis°* (Québec)  
*eh ben moi ça m'fascine °des gens comme ça°* (Mythomanes)  
*ah oui elle était excellente °cette nana°* (Anne et Soline)  
*ça doit être beau la nuit °un volcan comme ça°* (Anne et Soline)  
*non il est pas débile ton chien il manque un cerveau c'est tout* (Chien)  
*attends quand j'suis allée au Tchad c'était euh cinq mille balles hein °le billet°* (Anne et Soline)  
*c'est bien °ça° dis-donc drôlement bien ton prénom*  
*ah oui c'est excellent °ça°*  
*ah c'est excellent ça hein*  
*ah oui c'est incroyable °ça°*  
*ben c'est pas d'bol °ça°* (Vol de manteau)  
*mais il est gonflé °lui° §mm§* (Père d'élève)  
*attends j'hallucine °moi°* (Filleule)  
*ben écoute j'sais pas °moi°*  
*d'toute façon dans l'manteau on met jamais rien °nous° hein* (Vol de manteau)  
*oh c'est pas vrai qu'il a encore pas sa carte °celui-ci°*  
*normalement il a une carte °celui-là°*  
*dis-donc il aime ça °les dinosaures Grégoire°*

#### 4.2. Type écrit : Focus – Postfocus

4.2.1. Focalisation du noyau exclamatif / Nominalisation avec une relative déterminative  
 La mise à l'initiale du constituant exclamatif dans (1) opère une focalisation sur la propriété de la sous-classe « beau film » à laquelle appartient le complément du verbe qui suit « nous avons vu » ;

(1) « Quel beau film nous avons vu ! » \* Nous avons vu quel beau film !

La mise à l'initiale du constituant nominal exclamatif est obligatoire.

(2) « Le beau voyage de verdure que j'ai fait ! (Aragon) »

L'exclamation nominale dans (2) peut être mise en parallèle avec la construction (1) « Quel beau voyage de verdure j'ai fait ! ». Elle s'en distingue par le procédé de nominalisation, qui incorpore le prédicat verbal au groupe nominal sous la forme d'une subordonnée relative déterminative. Aucun exemple de ce type dans les corpus oraux.

#### 4.2.2. Mise à l'initiale du prédicat exclamatif

C'est une structure prédicative à deux éléments, qui présente l'ordre <prédicat + thème>, où le prédicat est « quel galimatias » et le thème « l'honneur de ce pays-ci » ;  
 « Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime ! (Racine) »  
 « Quel galimatias que l'honneur de ce pays-ci ! (Marivaux) »  
 Véronique- *mais qu'est-ce que c'est que cette histoi::re: §mm§* (Père d'élève)

L'ordre des deux constituants de la prédication est inversé par rapport à la phrase déclarative <thème + prédicat>. L'articulation entre le prédicat et le thème est marquée par « que », appelé par certains grammairiens « *que* inverseur ». « Que » n'est pas obligatoire et il peut être supprimé « Quel galimatias, l'honneur de ce pays-ci ! ». La présence de « que » souligne qu'il s'agit d'une appréciation subjective portée par l'énonciateur sur la validité de la relation entre le thème et le prédicat (cf. « La douce chose que d'aimer ! »).

#### 4.2.3. Mise à l'initiale d'un adverbe d'appréciation modale

« Heureusement que tu étais là ! »  
 Véronique- *alors moi j't'assure heureusement que j'étais assise parce que là je serais tombée et j'ai dit mais qu'est-ce que c'est que cette histoi::re: §mm§* (Père d'élève)

#### 4.3. L'expression du haut degré dans l'exclamation orale

4.3.1. Lexique marquant le haut degré ou l'intensité de la qualité : *super, hyper, mortel, pêche d'enfer...* (exemples pris du corpus *Anne et Soline*, sauf le dernier)

*et e donc c'qu'était super c'est que (h) à chaque fois c'était tenu par des gens:::  
 et ils seront hyper contents d'nous accueillir on a été hyper bien accueillis  
 parce qu'en fait après le soleil se lève hyper tôt  
 ben on a pu descendre si tu veux en fait le cratère e il est hyper grand t'as  
 là-bas c'est pas hyper reposant  
 elle avait une pêche d'enfer  
 j'hallucine mortel* (Filleule)

#### 4.3.2. Adverbes évaluatifs : *vraiment, carrément, complètement, vachement...*

*c'était vraiment bien (h)*  
*c'est vraiment bizarre en plus en un semestre*  
*c'était toujours vraiment un parcours du combattant hein (Tennis Eléna)*  
*c'est vraiment un ami euh super (Amour)*  
*il a vraiment l'œur ouvert envers tout le monde (Amour)*  
*pis c'est un peu bizarre parce qu'en fait t'arrives en une sorte de en haut d'une falaise /-/ ensuite t'as carrément bah l'à pic (Anne et Soline)*  
*je sais pas si elle est vraie cette histoire parce qu'elle paraît complètement euh dingue (CRS)*  
*ça faire ça avec les lampes de poche ça peut être vachement sympa (Anne et Soline)*  
*donc on y était allés et c'était vachement bien (h)*  
*bah on avait vachement chanté (EP)*  
*mais c'est t'es vachement mieux en plus ouais (Anne et Soline)*  
*pratiquer un sport à Paris c'est vraiment pas facile (Tennis Eléna)*  
*tout l'monde s'en sert vraiment plus (Entretien d'embauche)*

#### 4.3.3. Préfixe négatif

*Véronique- et le père est venu et il m'a insultée M- c'est incroyable (Père d'élève)*  
*c'est une sorte de technique de survie urbaine assez incroyable °développée là-bas°*

#### 4.3.4. Négation / négation du haut degré (litote) / négation restrictive (ne...que)

*c'est quand même pas très brillant hein (Média, Sabine)*  
*et puis bon ça revient pas très cher quoi faut bien l'dire aussi (Anne et Soline)*  
*du moins bon que des souvenirs de Barcelone donc (Barcelone)*

Les exclamations sur une phrase de polarité négative sont très rares. Elles détiennent une valeur polémique de rejet d'une assertion préalable.

*(la mer Caspienne) mais la mer c'est pas un LAC / c'est une mer qu'est salée*  
*mais c'est pas comme ça qu'on apprend une langue*

Mais on ne peut pas à la fois envisager l'existence d'une propriété associée à un parcours vers le haut degré et dire en même temps qu'elle n'existe pas dans la représentation qu'on s'en fait : « \*Ce qu'il n'est pas gentil ! \*Qu'est-ce qu'il ne mange pas ! »

On peut utiliser le « pas » tout seul dans certains cas très spécifiques « Qu'est-ce qu'il fait pas comme bêtises ! » « Si c'est pas gentil ! ». Associée au marqueur interrogatif-exclamatif « qu'est-ce que », la négation « pas » a le même effet que dans l'interrogation, c'est à dire qu'elle oriente la prédication vers une assertion positive, en écartant la possibilité d'une bêtise qu'il ne ferait pas (il fait toutes les bêtises possibles). Il en va de même avec le présentatif déictique « voilà » : « Ne voilà-t-il pas qu'il se met à mentir maintenant ! »

N.B. : on trouve la négation sous sa forme discontinue « ne...pas » dans l'écrit littéraire :

*« Quelle ne fut pas sa stupeur ! » « Que de fois ne vous ai-je pas dit cela ! »*

#### 4.3.5. Réduplication (*pas xx y / x mais x / x mais y / x genre y / x attends y*)

Certains énoncés exclamatifs à l'oral présentent la répétition d'un même mot, soit du marqueur d'intensité (*très*) sous l'incidence de la négation qui précède, soit de l'adjectif qualificatif (ou d'un synonyme).

*bon on peut pas dire qu'il soit très très bien assis e*

oui c'est sûr c'est pas très très rentable  
 ben parce que à son doigt là eh ben il a une grosse il a plein plein d'verrues mais  
 c'est des cicatrices eh ben il faut qu'ça s'soigne sur ses doigts  
 la secrétaire du portugais elle est dépressive mais complètement dépressive (Eléna)  
 ah oui elle était excellente cette nana mais vraiment euh hyper gentille (Anne et  
 Soline)  
si j'ai vu d'la lave mais e éteinte quoi (Anne et Soline)  
 elle s'est engueulée avec ses voisins genre fâchés à mort quoi  
 et e donc c'qu'était super c'est que (h) à chaque fois c'était tenu par des gens: et  
 notamment à Cilaos une petite bonne femme attends (h) elle était grande comme  
comme ça quoi (h) elle avait une pêche d'enfer (Anne et Soline)

#### 4.3.6. Ponctuant (quoi / hein)

La valeur exclamative de l'énoncé à l'oral est souvent renforcée par la présence à la finale d'un ponctuant en intonation basse (quoi, hein).

trois mois deux heures par semaine c'est débile quoi  
 enfin l'truc logique quoi (CRS)  
 et puis bon ça revient pas très cher quoi  
 mais ça vaut l'coup quoi  
 et notamment à Cilaos une petite bonne femme attends (h) elle était grande comme  
 comme ça quoi (h) (Anne et Soline)  
 mais euh bon c'était quand même cinq mille balles et pis c'était pas (h) c'est/c'est  
 plus français quoi  
 ouh moi j'en ai assez hein  
 par contre le Québec c'est vraiment magnifique hein (Québec)  
 oui enfin bon l'billet d't/ d'avion il est quand même cher hein non  
 c'était toujours vraiment un parcours du combattant hein  
 ah non j'suis plutôt pour mais seulement je je suis pas un actif quoi  
 si, j'ai vu d'la lave mais euh éteinte quoi (Anne et Soline)  
 elle s'est engueulée avec ses voisins genre fâchés à mort quoi

### 5. Succession d'exclamations chez un même locuteur

Certaines interventions à l'oral présentent une succession d'énoncés exclamatifs comportant des marques différentes.

et e donc c'qu'était super c'est que (h) à chaque fois c'était tenu par des gens: et  
 notamment à Cilaos une petite bonne femme attends (h) elle était grande comme  
comme ça quoi (h) elle avait une pêche d'enfer  
 ah oui elle était excellente °cette nana° mais vraiment euh hyper gentille  
 nous le nombre de fois où on s'est levés attends e à cinq heures du mat' en deux  
 semaines e quelque chose de bien parce qu'en fait après le soleil se lève hyper tôt et  
 et t'as les nuages qui montent  
 (Corpus Anne et Soline)  
 je sais pas si elle est vraie °cette histoire° parce qu'elle paraît complètement euh  
dingue §mm§ (CRS)  
 non c'était plutôt sympa y avait une bonne ambiance (h) du moins bon que des  
 souvenirs de Barcelone °donc° puis après la grande nostalgie en rentrant mais e  
 voilà quoi (Barcelone)  
 oui c'est sûr c'est pas très très rentable mais euh bon c'était quand même cinq mille  
 balles et pis c'était pas (h) c'est/c'est plus français quoi

### 5.1. L'exclamation indirecte

L'exclamation indirecte met en jeu deux plans énonciatifs : 1) celui de la situation d'énonciation – dans le verbe introducteur ; 2) celui du récit – dans la subordonnée. Il s'agit pour l'énonciateur de faire partager à son interlocuteur ce qu'il a ressenti dans la situation passée qu'il évoque. Il essaie de faire partager « l'indicible » de cette situation. Ainsi s'expliquent les contraintes qui pèsent sur la personne et sur le verbe.

a. contraintes sur les personnes : 1<sup>ère</sup> personne du singulier, 2<sup>ème</sup> personne du singulier et du pluriel exclusivement ;

b. contraintes sur les verbes : a) verbes de parole : dire, parler (Tu parles si...), b) verbe de perception sensorielle : voir (Tu vois si..., Tu as vu...), c) verbes de perception intellectuelle : penser (Tu penses si...), juger (Tu juges..., Jugez...), imaginer (Tu imagines...), savoir (Tu peux pas savoir...) ;

« T'as vu quelle tête il fait ! T'as vu la tête qu'il fait ! » « Tu peux pas savoir comme j'étais content ! »

Certains marqueurs dans l'exclamation indirecte sont très figés :

« Dire qu'ils n'ont pas accepté ! Et dire qu'il m'a tout caché ! » « Quand je pense qu'il a plu toute la journée ! »

c. négation à un seul élément « pas » obligatoire avec certains verbes : *dire (je te dis pas...)*, *savoir (tu peux pas savoir...)* ;

« Je te dis pas quel chahut ils ont fait ! » / \*Je te dis quel chahut ils ont fait !  
*nan nan mais j'te raconte pas l'embrayage quoi nan y a plus d'embrayage sur la voiture c'est clair* (Anne et Soline)

d. mode : indicatif présent (passé avec le verbe *voir* : *Tu as vu...*), impératif (*Imagine, Pensez, Voyez si, Regarde si...*)

« Tu imagines quelle a été ma déception ! Tu peux pas imaginer comme j'ai été déçu ! Imagine quelle a été ma surprise ! » « Tu juges combien je l'examinais ! (Laclos) »  
*allez Maxime montre-nous comme t'es fort* (Maîtresses)

e. le fait évoqué dans la subordonnée relève d'une évocation fictive, qui explique le recours fréquent à la conjonction introductrice « si ».

« Tu penses si notre chèvre était heureuse ! (Daudet) »  
*tu parles si j'étais content*

### 5.2. L'interjection

#### 5.2.1. Fonction de l'interjection dans l'exclamation

Un grand nombre d'exclamations à l'oral sont initialisées par une interjection vocalique (*ah, oh*) ou par une interjection plus étouffée mais néanmoins très standardisée (*eh bien*). Les exemples donnés ci-dessus attestent de sa fréquence à l'oral. L'interjection a une valeur de modus ; elle n'opère pas de construction référentielle.

L'interjection surgit dans une situation inattendue, elle est la marque d'une rupture dans le consensus préalable entre les interlocuteurs (*houlà, ah bon*) ; elle peut aussi traduire une rupture avec soi-même, une discontinuité dans la pensée (*oh là là*). Elle surgit au moment même du retour au fonctionnement normal de la pensée, elle est

alors suivie d'un énoncé qui explicite la cause de la sidération et du retour à la normale (Caron-Pargue et Caron 1995).

La fonction générale de l'interjection est donc de redonner une cohérence à la situation, de souligner un retour à la situation préalablement envisagée ou souhaitée ; elle assure une gestion immédiate de l'urgence de la situation (face à un danger par exemple « stop ! » « attention ! »). Certaines interjections ont un rôle de régulateur des rapports interlocutifs (« ah ! » « tiens ! » « quoi ! » « hein ! » « attends ! »), d'autres de régulateur du dit (« eh bien ! » « hélas ! » « heureusement ! »).

L'interjection assume trois fonctions plus spécifiques :

a. elle marque la surprise et le retour au fonctionnement normal de la pensée après sidération « *ah ! oh ! ça alors ! eh ben dis donc ! oh là là !* » ;

b. elle revêt une valeur modale déontique, le souhait de voir se modifier l'ordre des choses : « *chut ! stop ! silence !* » ou une fonction d'appel, d'interpellation « *pst ! hé ! holà !* » ;

c. elle peut être plus simplement descriptive ; elle introduit une caractérisation de la situation avec une valeur + ou - iconique « *boum ! crac ! patatras !* » (les sons des interjections sont variables en fonction des langues). Appartiennent aussi à cette catégorie d'interjections les pancartes informatives stéréotypées « *danger !* » « *virage !* » « *travaux !* ».

L'interjection peut recevoir une expansion (Damourette et Pichon parlent de « phrase nominale nette/floue et circonstanciée »).

Ex. « *bonjour à vos enfants !* » « *zut à celui qui lira !* » « *merci du compliment !* »

Cette expansion syntaxiquement liée à l'interjection se distingue de l'apostrophe qui est énonciativement et syntaxiquement autonome « *bonjour, Michel* » « *merci, Michel* »

### 5.2.2. Liste (non exhaustive) d'interjections rencontrées dans les corpus oraux

Corpus Anne et Soline ; Maîtresses ; Goûter :

*ah* très bien

*ah t'es* grand

*ah j'ai* oublié « *un* » bien sûr

*ah bon*

*ah ouais*

*ça c'est* dur après l'rhum *c'est* dur §*on* s'est levés à§ *aïe aïe aïe*

*hop allez* on ferme les feutres *hein*

*allez allez* on se dépêche

*allez viens là*

*allez on range*

très bien très bien *eh bien* prends ton ardoise je veux voir *allez* à trois tu es prêt

*allez* on essaie de l'attraper fais attention Melissa *allez* monte *allez* essaie de l'attraper fais attention

*bon allez* j'ai dû dépenser (h) pour trois semaines j'ai dû dépenser tout compris euh fff sept mille

*attends* y en a pas un autre comme ça

*attends* j'ai pas entendu Samuel

*ben attends* heureusement

à Cilaos une petite bonne femme *attends* (h) elle était grande comme comme ça quoi (h)

ouais ouais non mais *attends* précisément comment on fait quand on est dans la baignoire  
 nous le nombre de fois où on s'est levés *attends* e à cinq heures du mat' en deux semaines e quelque chose de bien parce qu'en fait après le soleil se lève hyper tôt et et t'as les nuages qui montent  
*attention* je veux bien voir l'accent aigu  
*bravo* vous le savez déjà / on l'a appris / *oh bravo*  
*chut* alors je réexplique *chut* on écoute bien  
*chut* je ne dois rien entendre  
 alors *chut* on part/ *chut* on écoute bien  
*dis-donc* y en avait plein là dans ce mot  
*dis-donc* il aime ça les dinosaures Grégoire  
*ben* écoute si tu veux y venir on y va ensemble (h)  
*hop allez* on ferme les feutres hein  
 un *quoi* *ah pardon*  
*pardon* ma chérie  
*tiens* tu poses cette boîte là  
*tiens* j'veux bien du thé  
 donc la belle-mère elle avait dit *ben tiens t'as qu'à aller e chez machine*

## 6. Conclusion sur Exclamation / Interjection / Impératif - Statut énonciatif

Dans l'usage oral, on peut comparer les conditions de surgissement de l'interjection et de l'exclamation à celles de l'impératif. Dans les deux cas, la forme particulière de l'expression linguistique est fortement liée à l'état de la situation dans laquelle elle surgit et à l'attitude de l'énonciateur face à cette situation.

Avec l'exclamation, l'énonciateur qualifie la situation telle qu'il la voit et la ressent de façon personnelle et égocentrale, sans anticipation de connaissance partagée de la part de son interlocuteur. D'où la prédominance de l'allongement de la durée dans le nominal qualitatif et du placement à l'initiale du prédicat verbal exclamatif de l'énoncé à l'oral.

Avec l'impératif, l'énonciateur se représente une modification dans la situation telle qu'elle se présente à lui, sans marquer linguistiquement l'agent du processus de modification. Il construit cette représentation de façon unilatérale, sans anticiper les intentions du coénonciateur (« Lâche-moi ça »). D'où le recours au verbe sans « pronom sujet » et son placement à l'initiale de la phrase ; d'où aussi le caractère lapidaire de la phrase. Le vrai impératif se produit dans l'urgence, lorsque la modification dans la situation s'impose comme une évidence.

Parmi les formes linguistiques de l'exclamation, l'interjection occupe une place privilégiée. Provoquée par la surprise et par un mouvement de « sidération » de l'énonciateur face à une situation devenue ininterprétable pour lui, l'interjection marque le retour au fonctionnement normal de la pensée (« Ah ! » « Tiens ! ») et une qualification minimale du ressenti dans la situation (« Ah bon ! Eh bien ! Ça alors ! »). Ainsi s'explique ses affinités avec l'impératif (« chut ! stop ! attention ! ») et la grammaticalisation de certaines formes d'impératifs devenues de véritables interjections (« allons ! voyons ! tiens ! arrête ! attends ! »).

Mary-Annick Morel (9.3.2015)

## Références

Bonnard, Henri. 1973. L'impératif. *Grand Larousse de la Langue Française*.

Caron-Pargue, Josiane et Jean Caron. 1995. La fonction cognitive des interjections, *Faits de Langues* 6, 111-120.

Culioli, Antoine. 1974. A propos des énoncés exclamatifs. *Langue française* 22, 6-15.

Damourette, Jacques et Édouard Pichon. 1970. *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française (1911-1940)*. Paris : d'Artrey.

Danon-Boileau, Laurent et Mary-Annick Morel. 1995. Présentation générale. *L'exclamation. Faits de Langues* 6, 5-12.

Danon-Boileau, Laurent et Mary-Annick Morel (dirs). 1995. *L'exclamation. Faits de Langues* 6.

Goffman, Erwin. 1987. *Façons de parler*. Paris : Minuit.

Grevisse, Maurice. 1964. *Le bon usage. Grammaire française*. Gembloux : Duculot.

Martin, Robert. 1987. La phrase exclamative et les univers de croyance. *Langage et croyance*. Paris : Mardaga.

Morel, Mary-Annick. 1995. L'intonation exclamative dans l'oral spontané. *L'exclamation. Faits de Langues* 6, 63-70.

Tesnière, Lucien. 1960. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.

Vladimirska, Eléna. 2005. *L'exclamation dans le dialogue oral. L'exemple du français et du russe*. Paris-Gap : Ophrys.

Weil, Henri. 1844. *De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues moderne. Question de grammaire générale*. Paris : Didier.